

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département de l'Eure

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
THIBERVILLE

Nombre de membres :
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 10
Dont pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt six, le vingt deux avril, à 18h00, le Conseil d'Administration de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Date de la convocation : 10/04/2026
Date d'affichage : 24/04/2026

Étaient présents : M. Philippe AMPOULIÉ, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. José VAREA NAVARRO, Mme Isabelle BUCAILLE, Mme Danièle LABBE, Mme Virginie BOUREZ, Mme Isabelle CERVERA, Mme Sylvette LANOS, Mme Denise GONTHIER, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : M. Guy PARIS.

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 10

Secrétaire : Mme Virginie BOUREZ.

OBJET : Adoption du Budget Primitif 2026 : Budget CCAS

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur le budget primitif 2026, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :

Dépenses et recettes d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	38 106,56 €	38 106,56 €
Section d'investissement	0,00 €	0,00 €
TOTAL	38 106,56 €	38 106,56 €

Le Conseil d'Administration,
Vu le projet de budget primitif 2026
Après en avoir délibéré, (par 10 Voix Pour)
APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :
Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	38 106,56 €	38 106,56 €
Section d'investissement	- €	- €
TOTAL	38 106,56 €	38 106,56 €

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de EVREUX et publication
par voie d'affichage le 24/04/2026

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance Mme
Virginie BOUREZ.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, M. Guy PARIS

